

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAINT SERVAIS
du 11 avril 2024

Délibération N° : 2024 - 04 - 03

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 3 avril, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 15 – présents : 13 - votants : 15.

Membres en exercice :	Présents :	Votants :	Pour :	Contre : 0	Abstention : 0
	13	15	15		

Présents : Bernard MICHEL, Thierry MAGUERES, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, David LE BORGNE, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Fabienne MADEC, Jérôme BOITE.

Absentes excusées : Valérie PAUL a donné pouvoir à Thierry MAGUERES.
Virginie MASSEY a donné pouvoir à David LE BORGNE.

Secrétaire de séance : Corentin PARENT.

Secrétaire de séance adjoint : Isabelle CREIGNOU (Secrétaire de mairie).

OBJET : COMPTES DE GESTION ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes de gestion établis par la Trésorerie, concernant le budget de l'Assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les résultats d'exécution du budget Assainissement.

Le Secrétaire de Séance,



Le Maire,
Bernard MICHEL

